



Syndicat
de l'Enseignement
de l'Ouest
de Montréal

SEOM.QC.CA

Syndicalement vôtre

Le Mot de la présidence

Mélanie HUBERT

DANS CE NUMÉRO :

C'est parti pour les
concours du
mouvement héros!

Tournée des
établissements -
négo 2020

Manifestation du
10 novembre et appel
pour le 8 décembre

Stage probatoire : voici
peut-être venu le
moment de la première
évaluation!

Début de la
consultation pour
l'élaboration du cahier
de demandes

Les rencontres de
parents et les 32 heures
de la semaine de travail

CALENDRIER



Conseil libéré des
personnes
déléguées
5 décembre 2018

Conseil fédératif
12, 13 et 14 décembre 2018
à Laval

Négociation de 2020 : c'est parti!

Nous amorçons la première étape du processus devant nous mener au renouvellement de l'entente nationale. Le Comité de négociation nationale a proposé des cahiers de consultation à l'intention des membres et des syndicats affiliés. Le Conseil fédératif de négociation (CFN) a adopté le document destiné aux membres les 29 et 30 octobre derniers. L'autre cahier sera finalisé le 12 novembre prochain.

La parole est maintenant à vous. Qu'est-ce qui vous semble prioritaire? Par exemple, que devrait-on améliorer dans nos assurances collectives? Est-il pertinent de bonifier les congés de maladie? Ceux pour force majeure devraient-ils devenir une banque pour affaires personnelles? Comment rendre notre tâche plus acceptable? Devrait-on revoir les ratios à la baisse au secteur des jeunes et à la formation professionnelle? En créer à l'éducation des adultes? En matière de santé et sécurité au travail, devrait-on revendiquer des milieux de travail plus adéquats?

Voilà un échantillon des questions auxquelles il vous faudra répondre. Si vous constatez que nous avons oublié un élément incontournable, vous pourrez également formuler tout commentaire que vous jugerez utile. Votre voix nous importe! La délégation du SEOM au CFN orientera ses

propositions et ses décisions en fonction des réponses que vous aurez transmises.

On nous dit que répondre au questionnaire prendra environ quarante minutes. Je sais, dans le contexte actuel, cela peut sembler beaucoup. On pourrait être tenté de laisser tomber, faute de temps. Laisser à d'autres le soin de participer. J'aimerais vous convaincre de l'importance de chacune de vos voix. Il en va de nos conditions de travail pour une autre période de cinq ans. Cela ne mérite-t-il pas un petit investissement en temps de chacune et chacun d'entre nous?

Une consultation se déroulera du 5 novembre au 9 décembre. Il s'agit d'une première étape fort importante, puisque vos réponses et commentaires permettront de rédiger notre cahier de demandes syndicales, lequel jettera les bases de la prochaine ronde de négociation.

Les représentantes et représentants du SEOM amorceront sous peu, de concert avec les personnes déléguées syndicales, une tournée dans tous les établissements où les gens accepteront de nous recevoir. Nous souhaitons une participation du plus grand nombre.

Le train s'apprête à quitter la gare. Je ne peux que vous inciter à monter à bord parce qu'ensemble, nous sommes plus forts et nous irons plus loin!

C'est parti pour les concours du mouvement *héros*!

Jean-Philippe VIAU
vice-président à la vie syndicale



Tous héros et responsables pour notre planète

Ce concours met l'accent sur l'écocitoyenneté. Il s'agit de mener un projet ou une action, avec un élève, une classe ou tout un établissement, qui permettra aux élèves de prendre conscience de leurs choix de consommation et les aidera à répondre à leurs besoins de façon plus responsable. En plus d'une certification *héros*, des prix d'une valeur totale de 5000 \$ sont offerts. Pour consulter des exemples d'activités à mettre sur pied, [cliquez ici](#).

La grande rédaction

Ce concours s'adresse aux élèves des parcours de formation axée sur l'emploi, de 4^e et 5^e secondaire ou de l'éducation des adultes. Les élèves sont invités à rédiger une lettre d'opinion ou une lettre ouverte en lien avec la qualité de l'information à l'ère des médias sociaux, dont les fausses nouvelles. Un jury de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) sélectionnera les textes gagnants. À gagner : un stage de deux jours au quotidien *La Presse*, la publication d'une lettre dans *La Presse* ou *Le Devoir*, un abonnement d'un an au journal *Le Devoir* ou encore une formation intensive de trois jours avec Amnistie internationale. Pour préparer vos élèves, nous vous invitons à consulter #30 sec avant d'y croire à [cette adresse](#).



Les deux concours prennent fin le 29 mars 2019. Tous les détails, de même que les formulaires de participation, se trouvent sur le [site de la FAE](#) ou encore sur la page Facebook « Mouvement *héros* — FAE ».



Tournée des établissements - Négo 2020

En raison de la tournée des établissements par les personnes répondantes du SEOM concernant la consultation pour l'élaboration du cahier de demandes syndicales, nous tenons à vous informer que le service guichet sera au ralenti jusqu'au vendredi 7 décembre 2018.

Au plaisir de vous rencontrer durant la tournée.

L'équipe du bureau du SEOM

Manifestation du 10 novembre et appel pour le 8 décembre

*Jean-Philippe VIAU
vice-président à la vie syndicale*



Le SEOM et la FAE a participé à la manifestation « La planète s'invite au Parlement » qui a eu lieu le samedi 10 novembre au centre-ville. Étant le 5^e évènement depuis le lancement de la campagne électorale, cette manifestation¹ était appuyée, entre autres, par

Greenpeace, Équiterre, la Fondation David Suzuki, l'AQLPA et le Réseau québécois des groupes écologistes. Plusieurs personnalités publiques étaient présentes au rassemblement et à la marche.

Pourquoi?

Les changements climatiques ne vont qu'en accélérant et le manque de volonté politique est flagrant. Bien que chaque parti politique en ait parlé, de manière inégale, dans leurs programmes électoraux, il est à noter que le programme du gouvernement élu, la CAQ, était peu explicite en matière d'environnement. La CAQ a d'ailleurs eu les moins bons résultats d'après un sondage² d'une coalition de groupes environnementalistes. De son côté, M. Legault a fait le choix de nommer MarieChantal Chassé³ au poste de ministre de

l'Environnement, elle qui, le soir de son élection, proclamait haut et fort le développement économique. Seuls le temps et ses décisions nous indiqueront si ce choix était le bon...

Et nous?

Lors du Congrès de 2008, la FAE a adopté une déclaration de principes⁴ de laquelle est né un manifeste sociopolitique⁵. Le troisième axe de ce manifeste porte sur l'environnement. On peut y lire notamment que la FAE souhaite que l'État mette en place des mesures d'écofiscalité afin de décourager toute activité nuisible à l'environnement, d'encourager les activités écoresponsables et de stimuler l'innovation.

Il y aura récidive le **8 décembre à 13 h**. Le point de rassemblement du SEOM et de la FAE sera à la Place du Canada près de la rue René Lévesque (métro Peel ou Bonaventure). Cherchez le drapeau du SEOM. Au plaisir de vous y voir!

¹ <https://www.facebook.com/events/331709870937496/>

² <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1122954/groupe-environnementaux-questionnaire-partis-caq-legault-pire-note>

³ <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1130609/portrait-mariechantal-chasse-nouvelle-ministre-environnement-quebec>

⁴ https://www.lafae.qc.ca/wp-content/uploads/2015/09/2016_FAE_DeclarPrincipes_VF_web.pdf

Stage probatoire : voici peut-être venu le moment de la première évaluation!

*Sébastien-VINCENT
conseiller au primaire*

Détenez-vous un permis d'enseigner au secteur des jeunes, à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle? Travaillerez-vous sous contrat pour un minimum de 200 heures au cours de 12 mois consécutifs? Si tel est le cas, vous êtes peut-être en stage probatoire en vue d'obtenir un brevet d'enseignement. Que faire? Consultez notre fiche syndicale : [cliquez ici](#).

Début de la consultation pour l'élaboration du cahier de demandes

Du 5 novembre au 9 décembre 2018 aura lieu la consultation en ligne pour l'élaboration du cahier de demandes. Cette première étape est importante et votre participation est sollicitée. Vous recevrez sous peu votre carton avec votre code d'accès ainsi que les explications pour compléter la consultation. Vous pouvez contacter la personne répondante de votre établissement si vous avez des questions sur le processus ou sur la consultation en général.

Les rencontres de parents et les 32 heures de la semaine de travail

Nathalie BOUCHARD
conseillère au relations du travail

Voici revenue l'effervescente période de la remise des bulletins et de son corollaire, les rencontres de parents. Quiconque a déjà vécu ces moments peut anticiper la charge de travail qu'ils occasionnent autant dans leur préparation que dans le déroulement des rencontres elles-mêmes. Bien que ces rencontres ayant souvent lieu en soirée engendrent un dépassement des 32 heures de la semaine de travail, cette situation est prévue dans notre contrat de travail.

En effet, il prévoit que le temps requis pour les trois premières réunions avec les parents soit considéré comme du temps de travail de nature personnelle (TNP)¹. Ainsi, le temps consacré à ces rencontres doit être soustrait du temps de TNP prévu dans la semaine ou le cycle. Si le temps de TNP restant ne suffit pas à compenser la durée de la rencontre, celle-ci occasionnera donc un dépassement des 32 heures de cette semaine de travail.

Ce dépassement devra alors être compensé par une réduction équivalente du temps de TNP pour d'autres semaines ou d'autres cycles à un moment que vous aurez vous-mêmes déterminé². Vous devrez alors informer votre direction du moment choisi pour cette compensation au moins 24 heures à l'avance³, de préférence par écrit.

Il devient dès lors judicieux de noter la durée de la rencontre de parents qui est à nos portes!

¹ Clause 8-5.02 A) 2) ii) 2^e paragraphe de l'entente nationale (E6). Il en est de même pour les dix rencontres collectives autres que les rencontres collectives hebdomadaires.

² Clause 8-5.02 E) de l'entente nationale (E6).

³ Clause 8-5.02 F) 2) iii) 1^{er} tiret de l'entente nationale (E6).

Le journal **Syndicalement vôtre** est réalisé par le Syndicat de l'Enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM). De format électronique, il est disponible à celles et ceux inscrits à notre infolettre et sur [le site du SEOM](#).

Conception graphique, mise en page et révision de textes : Jean-Philippe Viau, Nathalie Peterson et Chantal Harvey.